

Procéder à des évaluations en cours et en fin de formation

Auto-école La Clef de la Conduite

1. Evaluations des compétences

Un bilan de compétences de conduite vous permet, en cours de votre formation, de faire le point sur vos compétences de futur conducteur. Il s'appuie sur des critères d'évaluation de l'examen de conduite. Votre formateur évalue, selon une grille, ce que vous avez acquis ou pas, avec des commentaires pour vous aider à progresser. Le but de cet exercice doit vous permettre d'être prêt le jour de l'examen.

Il est donc destiné à tout apprenti à la conduite. Il fait partie de votre formation.

Votre formateur évaluera les critères suivants :

- *Connaissance et utilisation des commandes,*
- *Prise d'informations,*
- *Adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la circulation,*
- *Application et respect de la réglementation,*
- *Communication avec les autres usagers,*
- *Partage de la chaussée,*
- *Respect des distances de sécurité*
- *Autonomie et conscience du risque.*

Pour rappel, ces critères sont basés sur les quatre champs de compétences de l'examen du permis de conduire mises en place en 2013 avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Ce bilan vous aide à évaluer votre niveau : Sur ce document, vous comprenez quels sont les axes à améliorer pour chaque critère évalué. Ainsi, vous avez conscience de vos lacunes. Vous savez donc sur quels axes travailler avec votre moniteur lors de vos prochaines séances de conduite.

Le bilan fait partie de l'évolution de la formation à la conduite. Il est personnel et adapté à votre évolution. Dorénavant, vous êtes acteur de votre formation dont le but est de vous amener à la réussite de votre examen de conduite.

2 . L'examen blanc de fin de formation

Après un certain nombre de cours de conduite, lorsque votre enseignant estime que vous êtes prêt à passer votre permis, il programmera un examen blanc.

L'examen blanc du permis de conduire est une sorte de répétition avant l'examen du permis. C'est une épreuve d'entraînement qui s'effectue dans les mêmes conditions que celles du véritable examen. En générale c'est votre moniteur d'auto-école habituel qui jouera le rôle de l'inspectrice/l'inspecteur du permis de conduire.

Cette simulation du passage du permis dure une trentaine de minutes. Le candidat sera noté avec la grille d'évaluation de l'examen du permis de conduire officiel. Il devra démontrer qu'il est apte à circuler sur la voie publique tout en respectant les panneaux de signalisation ainsi que les règles de circulation routière.

Rappelons que pour obtenir le permis, il faut un minimum de 20 points et ne pas commettre de fautes éliminatoires.

Pour être réellement efficace, l'examen blanc du permis doit être réalisé dans les mêmes conditions que l'examen de conduite.

Tout d'abord, l'élève va s'installer au poste de conduite et procéder aux réglages nécessaires (siège, rétroviseurs et volant). Puis, il suivra l'itinéraire indiqué par son moniteur/monitrice. Le parcours comprendra des passages en agglomération et hors agglomération. Le candidat devra également circuler de manière autonome. Une manœuvre sera effectuée et ensuite il répondra à une question de vérification intérieure ou extérieure, une question sur la sécurité routière et une sur les premiers secours. Le candidat peut gagner un point pour chaque bonne réponse.

Après cette simulation de passage du permis de conduire, votre enseignant pourra selon votre situation vous proposer une date de passage en examen pratique ou remettre des heures supplémentaires pour achever votre formation pratique.

L'intérêt de l'examen blanc du permis de conduire

- *Se préparer au mieux à l'examen*
- *Se familiariser avec l'épreuve et se mettre véritablement en condition.*
- *Mieux gérer son stress*
- *Apprendre de ses erreurs*